

ENJEU DE LA FORMATION, DEROULEMENT, EXAMEN PERMIS A

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile et un "deux roues" (moto ou scooter) sont devenues des outils sociaux indispensables pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture ou d'une moto, sont souvent indispensables pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (Fac-similé ou CERFA 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

Quel est le programme de formation A?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur motard responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler un "deux roues" et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Comment sont évalués vos progrès?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences détaillent les savoirs **comportementaux**, **techniques** et **environnementaux** dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 38 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen A

L'objectif de l'examen du permis moto est de permettre de contrôler l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité. L'examen pour les permis A1 et A2, comporte plusieurs étapes à valider séquentiellement pour obtenir son permis de conduire un motorcycle. Chaque examen se fait donc sous l'œil attentif d'un inspecteur du permis de conduire.

Vous devrez passer une épreuve théorique générale (ETG), L'examen théorique se passe dans un organisme privé (SGS, LA POSTE etc....). Nous vous présenterons dès que vous le souhaitez. Cependant nous vous évaluerons afin de vous apporter les derniers conseils. L'examen se passe dans une salle collective avec des tablettes. Chaque candidat passe son examen avec une série de questions différentes. Votre pièce d'identité et votre convocation seront nécessaire.

Pour pouvoir passer les examens pratiques, il faut avoir obtenu l'examen théorique général du permis de conduire. Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Votre pièce d'identité et votre convocation sont nécessaire. Votre examinateur sera amené à effectuer le contrôle de ces documents avant le début de l'examen.

Le permis moto se décompose en deux étapes :

- Une épreuve pratique hors circulation, communément appelée "le plateau". Cette épreuve est composée de plusieurs épreuves, à la fois théoriques (fiches concernant la moto, fiches concernant l'univers de la moto) et pratiques, avec des parcours tirés au sort à effectuer sans l'aide du moteur et avec l'aide du moteur, à allure lente (le lent) ou allure plus soutenue (le rapide).
- Une épreuve pratique en circulation, communément appelée "la route".

A noter que depuis le 2 juin 2016 : Le permis "gros cube", est le permis A2, et ce, quel que soit l'âge du candidat. C'est "l'accès progressif à la puissance". Après deux ans en 35 kW, il faut passer une formation de 7h pour passer au permis A, Cette formation est communément appelée : Passerelle.

La chronologie des épreuves du permis A:

Chronologie :	Taches demandées au candidat :	Notation possible																																				
Administratif : Vérification de l'identité et de l'équipement du candidat. - Vérification de l'identité et de l'équipement du candidat. - Tirage au sort des tests de maniabilité (même N° pour l'ensemble des épreuves)	Durant l'épreuve de plateau, des objectifs complémentaires à valider : La partie « plateau » valide la maîtrise de la machine ainsi qu'un minimum de connaissances pratiques et mécaniques relatives à la moto et à son utilisation sur route. Elle se conclut par un examen théorique. Vous devrez y démontrer votre capacité à maîtriser la moto à l'arrêt, puis en vous déplaçant à faible allure, sans et avec passager, puis à vive allure, en sachant pratiquer un freinage et un évitement pour vous arrêter en fin de parcours.																																					
Epreuve 1 : - Déplacement de la moto sans l'aide du moteur - Vérifications techniques	Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur : Description : Déplacement de la moto, moteur coupé. Objectif : Vérifier que vous êtes capable de déplacer, pousser et béquiller la moto en marche avant et en marche arrière. Sans oublier ensuite d'effectuer des vérifications mécaniques et de sécurité.	A ou B																																				
Epreuve 2 : - Maîtrise de la moto à allure réduite : Parcours lent.	Maîtrise de la moto à allure lente : Description : Simulation de situations de conduite en milieu urbain. Objectif : Valider votre capacité à évoluer aisément à faible allure, avec et sans passager.	2 essais (sauf chute) A, B ou C																																				
Epreuve 3 : - Maîtrise de la moto à allure plus élevée: freinage.	Maîtrise de la moto à allure normale : Description : Passage de vitesses, demi-tour autour d'un point fixe et, une manœuvre d'arrêt d'urgence. Objectif : Démontrer que vous maniez votre moto sans souci à allure normale, en maîtrisant son inclinaison et que vous êtes en mesure d'effectuer un freinage d'urgence	2 essais (sauf chute) A, B ou C																																				
Epreuve 4 : - Maîtrise de la moto à allure plus élevée: évitement d'obstacle	Maîtrise de la moto à allure normale : Description : Slalom, demi-tour autour d'un point fixe, re-slalom et, pour finir, une manœuvre d'arrêt. Objectif : Démontrer que vous maniez votre moto sans souci à allure normale, en maîtrisant son inclinaison et que vous êtes en mesure d'effectuer un évitement d'urgence	2 essais (sauf chute) A, B ou C																																				
Epreuve 5 : - Interrogation orale.	Connaissances relatives à la moto : Description : Rappel, dans les grandes lignes, du contenu de la fiche tirée au sort et réponses aux questions de l'examineur. Objectif : S'assurer que vous avez intégré les différentes notions liées à la pratique de la moto (spécificités du véhicule, comportements à adopter en fonction de la situation, connaissance des risques).	A, B ou C																																				
Bilan final :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Notation</th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th colspan="2">Résultats</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sans moteur Vérifications</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>favorable</td> <td>défavorable</td> </tr> <tr> <td>Allure réduite</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>5A</td> <td>1A+4B</td> </tr> <tr> <td>Allure élevée Freinage</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>4A+1B</td> <td>5B</td> </tr> <tr> <td>Allure élevée Evitement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3A+2B</td> <td>1C</td> </tr> <tr> <td>Interrogation orale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2A+3B</td> <td>Chute</td> </tr> </tbody> </table>	Notation	A	B	C	Résultats		Sans moteur Vérifications				favorable	défavorable	Allure réduite				5A	1A+4B	Allure élevée Freinage				4A+1B	5B	Allure élevée Evitement				3A+2B	1C	Interrogation orale				2A+3B	Chute	
Notation	A	B	C	Résultats																																		
Sans moteur Vérifications				favorable	défavorable																																	
Allure réduite				5A	1A+4B																																	
Allure élevée Freinage				4A+1B	5B																																	
Allure élevée Evitement				3A+2B	1C																																	
Interrogation orale				2A+3B	Chute																																	
Délais de 48 heures au minimum avant l'épreuve en circulation et de 7 jours en cas d'échec pour repasser le plateau.																																						
10.Epreuve en circulation : Durant l'épreuve de circulation, des objectifs complémentaires à valider : - Test de vue: L'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue. - Un arrêt-départ : La réalisation d'un arrêt et d'une ré-insertion en sécurité, devra être réalisée selon les consignes de votre examinateur. On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre et sur votre technicité. <u>Barème et notation:</u> Cet examen est noté sur 27 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 17 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.																																						

Epreuve en circulation : 5 niveaux d'appréciation :

- E : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.
- 0 : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
- 1 : 1 point obtenu. La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète. Exemple : Un contrôle d'angle mort pendant un changement de file.
- 2 : 2 points obtenus. La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable. Exemple : le clignotant est parfois mis tardivement.
- 3 : trois points obtenus. La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

A noter : une intervention verbale de l'examinateur n'est pas forcément synonyme d'élimination. Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite. Servez-vous alors de ses conseils pour vous améliorer pendant le parcours, surtout ne stressez pas d'avantage. Un conseil de la part de l'expert est une aide !

Le résultat de l'examen

Ils vous seront transmis par voie électronique dans un délai de 2 jours suivant votre passage. Vous devez vous connecter sur le site : www.resultats-permis.securite-routiere.gouv.fr. **Si vous réussissez**, le bilan est un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire. Ensuite il faudra retourner sur votre compte ANTS pour la fabrication du permis. **Si vous avez échoué**, le bilan indique la mention défavorable et vous indiquera les compétences à travailler.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)						
		Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____		Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____		
Bilan des compétences						
		Niveau d'appréciation		Autonomie (conscience du risque)		
		0 1 2 3		0,5 1		
Connaître et maîtriser son véhicule						
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						
Effectuer des vérifications du véhicule						
Connaître et utiliser les commandes						
Appréhender la route						
Prendre l'information						
Adapter son allure aux circonstances						
Appliquer le règlementation						
Partager la route avec les autres usagers						
Communiquer avec les autres usagers						
Partager la chaussée						
Maintenir les espaces de sécurité						
Sous-totaux		1	10	9	0,5 0,5 1	
Conduite économique et respectueux de l'environnement		0				
Courtoisie		0				
Total général		22				

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
 Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
-------	---------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
 (2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical